

## MasterRoc MP 900

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000251481      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/24/2023

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MasterRoc MP 900  
Code du produit : 000000000052988647 000000000052988647  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Master Builders Solutions Canada Inc.  
Adresse : 1800 CLARK BLVD  
Brampton ON L6T 4M7  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;  
Numéro National d'Appel en cas d'Urgence : USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 1 (Poumons)

#### Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



**MasterRoc MP 900**

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000251481      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/24/2023

---

- Mention d'avertissement : Danger
- Mentions de danger : H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
- Conseils de prudence : **Prévention:**  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.
- Intervention:**  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Stockage:**  
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P405 Garder sous clef.
- Elimination:**  
P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

**Autres dangers**

En combinaison avec l'eau, une exposition dermale répétée ou prolongée peut entraîner des brûlures alcalines modérées à sévères.

---

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

- Substance/mélange : Mélange
- Nature chimique : mortier de ciment modifié

## MasterRoc MP 900

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000251481      Date de dernière parution: 07/28/2023  
 Date de la première version publiée: 01/24/2023

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
ciment Portland, produits chimiques	Ciment Portland	65997-15-1	$\geq 75 - \leq 100$
oxyde de calcium	chaux vive	1305-78-8	$\geq 0 - < 3$
carbonate de calcium	Carbonate de calcium	471-34-1	$\geq 0 - < 3$
oxyde de magnésium	Oxyde de magnésium	1309-48-4	$\geq 0 - < 3$
sulfate de calcium	Sulfate de calcium	7778-18-9	$\geq 0 - < 5$

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Consulter un médecin.  
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Après inhalation des poussières:  
 Repos, air frais.  
 En cas de malaises :  
 Secours médical.
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
 En aucun cas n'utiliser de solvant.  
 En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
 Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
 Enlever les lentilles de contact.  
 Demander conseil à un médecin.  
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.  
 Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Aucun(e) à notre connaissance.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appro- : Eau pulvérisée

## MasterRoc MP 900

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/28/2023
2.0	08/15/2023	000000251481	Date de la première version publiée: 01/24/2023

- |  |   |  |
|--|---|--|
| priés  |   | Mousse<br>Poudre sèche<br>Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )  |
| Moyens d'extinction inappropriés                       | : | Jet d'eau à grand débit  |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : | Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.  |
| Information supplémentaire                             | : | Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.<br>Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. |
| Équipements de protection particuliers des pompiers    | : | Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.   |

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- |   |   |  |
|---|---|--|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : | Éviter la formation de poussière.<br>Éviter le contact avec la peau et les yeux.<br>Ne pas inhaler de poussières.<br>Utiliser un vêtement de protection individuelle.<br>Porter une protection respiratoire appropriée.<br>Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction |
| Précautions pour la protection de l'environnement                           | : | Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.   |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage                         | : | Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.<br>Éviter la formation de poussière.<br>Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.<br>Rincer abondamment à l'eau.   |

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- |   |   |  |
|---|---|--|
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : | Éviter la formation de poussière.<br>Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.   |
| Conseils pour une manipulation sans danger                      | : | Éviter la formation de particules respirables.<br>Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.<br>Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.<br>Éviter le contact avec la peau et les yeux.<br>Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.<br>Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. |

## MasterRoc MP 900

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000251481      Date de dernière parution: 07/28/2023  
 Date de la première version publiée: 01/24/2023

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
 Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
 Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.  
 Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec.

Matières à éviter : Conserver à l'abri de l'eau.  
 Séparer des métaux.  
 Séparer des acides et des bases.  
 Séparer des agents oxydants.  
 Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Donnée non disponible

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
carbonate de calcium	471-34-1	VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m3 (Carbonate de calcium)	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		STEL	20 mg/m3	CA BC OEL
oxyde de calcium	1305-78-8	TWA	2 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	2 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	2 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	2 mg/m3	ACGIH
		TWA (Fumées)	10 mg/m3	CA AB OEL
oxyde de magnésium	1309-48-4	TWA (Fumée inhalable)	10 mg/m3 (Magnésium)	CA BC OEL

**MasterRoc MP 900**

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000251481      Date de dernière parution: 07/28/2023  
 Date de la première version publiée: 01/24/2023

		TWA (Pous- sières de fumées res- pirables)	3 mg/m3 (Magnésium)	CA BC OEL
		STEL (Pous- sières de fumées res- pirables)	10 mg/m3 (Magnésium)	CA BC OEL
		VEMP (poussière inhalable)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Frac- tion inhalable)	10 mg/m3	ACGIH
sulfate de calcium	7778-18-9	TWA (Inha- lable)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA	10 mg/m3 (Calcium)	CA AB OEL
		TWA (Frac- tion inhalable)	10 mg/m3 (Calcium)	ACGIH
ciment Portland, produits chi- miques	65997-15-1	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respi- rable)	1 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (poussière respirable)	1 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Frac- tion respi- rable)	1 mg/m3	ACGIH

**Mesures d'ordre tech- nique** : Créer une aspiration locale pour maintenir la limite d'exposi- tion admissible recommandée.

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées.  
 Porter un appareil respiratoire à filtre de particules certifié NIOSH (ou équivalent).

Protection des mains

Remarques : Gants de protection résistant aux produits chimiques.  
 Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de pro- tection totale)

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'acti- vé et d'exposition.

## MasterRoc MP 900

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/28/2023
2.0	08/15/2023	000000251481	Date de la première version publiée: 01/24/2023

- Mesures de protection : Ne pas respirer les vapeurs ou les poussières.  
Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.  
Afin d'éviter une contamination lors de la manipulation, une combinaison de travail fermée et des gants devraient être portés.  
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : poudre
- Couleur : gris
- Odeur : caractéristique
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- pH : 12 - 13 (20 °C)  
Les produits d'hydrolyse réagissent de façon fortement alcaline.
- Point de fusion : Pas de données applicables disponibles.
- Point de congélation : Pas de données applicables disponibles.
- Température d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : Non applicable
- Taux d'évaporation : Le produit est un solide non volatil.
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
- Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
- Pression de vapeur : Donnée non disponible
- Densité de vapeur relative : Le produit est un solide non volatil.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## MasterRoc MP 900

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000251481      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/24/2023

---

Densité relative	:	Pas de données applicables disponibles.
Densité	:	3.05 gcm <sup>3</sup>
Masse volumique apparente	:	3.05 gcm <sup>3</sup>
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	légèrement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	légèrement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	Non applicable
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Pas de données applicables disponibles.
Propriétés explosives	:	Non explosif Non explosif
Propriétés comburantes	:	non comburant
Substances auto-échauffantes	:	Donnée non disponible
Point de sublimation	:	Pas de données applicables disponibles.
Poids moléculaire	:	Non applicable
Taux de corrosion du métal	:	Non corrosif pour le métal.

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Conditions à éviter	:	Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.



## MasterRoc MP 900

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000251481      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/24/2023

---

Matières incompatibles : Des bases fortes  
Acides forts

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Remarques : La teneur en chromate dans ce produit a été réduite. Un effet sensibilisant dû au chromate est peut probable si la durée de vie est respectée.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

#### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Expérience de l'exposition humaine**

#### **Produit:**

Contact avec la peau : Remarques: En combinaison avec l'eau, une exposition dermale répétée ou prolongée peut entraîner des brûlures alcalines.

## MasterRoc MP 900

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000251481      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/24/2023

---

lines modérées à sévères.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.  
Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Produit:

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

### Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Non applicable aux substances inorganiques

### Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Compte tenu de la consistance et de l'insolubilité dans l'eau, une biodisponibilité est peu probable.

### Mobilité dans le sol

#### Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.  
La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

### Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.  
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents consti-

## MasterRoc MP 900

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/28/2023
2.0	08/15/2023	000000251481	Date de la première version publiée: 01/24/2023

---

tuants.

---

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Éliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

---

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### Réglementation nationale

##### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

---

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
- DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

#### Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

**MasterRoc MP 900**

Version 2.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000251481      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/24/2023

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet pour autres abréviations**

ACGIH	:	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AICC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECl - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 08/15/2023  
Format de la date : mm/jj/aaaa

## MasterRoc MP 900

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/28/2023
2.0	08/15/2023	000000251481	Date de la première version publiée: 01/24/2023

---

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR